

République française

Département du Lot

COMMUNE DE MEYRONNE

Séance du 23 février 2023 à 20 h 30

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 10/02/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BALADRE

Présents : 8

Votants: 10

Présents : Jean-Luc BALADRE, Annie CAVIER, Maxime DELCAYRE, Pascal LEFEVRE, Alain LONGE, Martine PERIE, Nathalie FAVRESSE, Isabelle TOULZAC

Pour: 10

Contre: 0

Représentés: Fabien PAGES par Nathalie FAVRESSE, Didier TAMAGNAUD par Alain LONGE

Abstentions: 0

Excusés:

Absents: Daniel BARRES

Secrétaire de séance: Nathalie FAVRESSE

Objet: DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DE LA VALLÉE DES ROCS - DE_003_2023

Mr le Maire exposé au Conseil Municipal la demande de renouvellement de la subvention annuelle à l'association de la vallée des Rocs.

La Subvention s'élevait de 180 euros pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité des présents et représentés :

- **D'accepter** de verser une subvention de 180 euros à l'association de la Vallée des Rocs pour 2023

Le Maire
Jean-Luc BALADRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 03/03/2023
et publié ou notifié
le 03/03/2023